

■ **André Moritz**, à Les Genevez JU, Commerce d'alimentation, Raison individuelle (FOSC no 244 du 17. 10. 1968, p. 2241). Raison radiée par suite de cessation d'activité.
Journal no 35 du 14.01.2003
(00819302 / CH-674.1.000.361-9)